

La Maison du fleuve Rhône lance un appel à candidature pour un doctorat dans le cadre d'un CIFRE.

Cette thèse s'inscrit dans les recherches conduites à la Maison du fleuve Rhône, en lien avec l'environnement institutionnel du fleuve Rhône.

La structure d'accueil – la Maison du fleuve Rhône

La Maison du fleuve Rhône, aujourd'hui riche de plus de 20 ans d'existence, est désormais installée dans le paysage rhodanien comme un pôle de compétences et de ressources consacré au fleuve Rhône.

Lieu de réflexion et de connaissances, de médiation scientifique et culturelle, d'échanges et de débats, de sensibilisation des citoyens aux enjeux contemporains du fleuve, la Maison du fleuve Rhône intervient à l'échelle du linéaire, incluant la Suisse.

À partir d'une expérience accumulée sur le Rhône et d'autres fleuves, la Maison du fleuve Rhône représente un lieu unique et singulier où s'analysent, s'expliquent, s'inventent, se narrent les liens entre les sociétés et leurs fleuves.

Instigatrice du concept de « Culture de fleuve », doté du label d'Ethnopôle, décerné, en 1996, par le ministère de la Culture et de la Communication, acteur majeur du volet Culture et patrimoine du Plan Rhône, participant au volet Tourisme et transport, à l'origine de la création du premier réseau des acteurs patrimoniaux et culturels du fleuve « Le Réseau Rhône », la Maison du fleuve a largement contribué au phénomène de réappropriation du Rhône.

Son rôle est désormais reconnu par l'ensemble des acteurs du fleuve (les trois Régions traversées, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée, Voies Navigables de France, Compagnie Nationale du Rhône et nombre de collectivités riveraines ou d'entreprises dont les activités sont liées d'une manière ou d'une autre au fleuve...).

Depuis sa création, l'association Maison du fleuve Rhône mène des travaux de recherche en sciences humaines visant à une meilleure compréhension des relations entre les hommes, les fleuves et les territoires. Elle contribue à l'élaboration d'une anthropologie des fleuves.

La recherche à la Maison du fleuve Rhône

Les recherches conduites à la Maison du fleuve partagent une approche du fleuve contemporain comme objet complexe, d'abord saisi au travers de la notion d'anthroposystème. Ce dernier constitue un *système interactif* entre deux ensembles constitués par un (ou des) sociosystème(s) et un (ou des) écosystème(s) naturel(s) et/ou artificialisé(s) s'inscrivant dans un espace géographique donné et évoluant avec le temps » (Lévêque et al., 2003).

La Maison du fleuve Rhône dans le cadre de sa convention Ethnopôle a ainsi conduit plusieurs programmes de recherche qui ont permis de développer une anthropologie du fleuve :

- *Par-delà le Rhône, étude d'une culture de fleuve* (juin 1995)
- *Le Rhône aménagé* (1996-1998)
- *Processus de valorisation, dévalorisation, mise en valeur : le Rhône et autres objets dits de nature* (2001-2003)
- *Le fleuve anthroposystème : premiers éléments pour la construction d'un nouvel objet de recherche* (2006)

Au fil du temps, le paradigme des recherches s'est déplacé dans un contexte où l'éventail des acteurs impliqués dans la gestion du Rhône s'est étoffé. Les « forums hybrides » (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001) se sont multipliés et l'approche techniciste du fleuve s'est inscrite dans une approche plus globale qui s'accompagne d'une démarche participative élargie, dans un cadre soumis à des règlements nationaux et internationaux (la Directive Cadre Eau par exemple). L'anthroposystème fluvial devient alors une scène d'interlocution et de négociations sur laquelle se rencontrent représentants des institutions, chercheurs des Sciences de l'Homme et de la Vie, ingénieurs, acteurs locaux, touristes, etc.. Sur cette scène de négociation interviennent des porte-parole d'humains et de non-humains (des protecteurs du castor, de l'orchidée ou de la forêt alluviale...) qui portent et défendent des valeurs (économiques, écologiques, esthétiques, patrimoniales, industrielles, etc.).

Dès lors, de nouveaux collectifs prennent forme autour d'enjeux communs (les inondations, la qualité de l'eau, le développement du transport...), s'organisent en coalitions évolutives, élaborent des « visions » du fleuve, plus ou moins érigées en « projet » (Pinson, 2009), le construisant ainsi en « bien commun ». Dans ce cadre, les questions de la recherche se déplacent du côté de la « gouvernance » de ce grand territoire. Cette notion, née dans les milieux économiques anglo-saxons, a largement migré dans la sphère politique (Dujardin, 2007) et a connu un large succès dans la sphère publique – y compris celle de la recherche – à partir des années 1990, par sa capacité à intégrer d'autres enjeux que ceux du « seul » gouvernement et du contrôle du territoire : la pluralisation des acteurs, leur organisation en coalition(s) et/ou en réseau(x), la construction d'une capacité d'action collective pour peser

sur le devenir du(des) territoire(s) et son éventuel côté « sombre » (illégalismes, clientélisme, trafics mais aussi « fiction contractualiste » pour reprendre les termes de P. Dujardin).

Dans ce cadre, le fleuve Rhône est à la fois un territoire appréhendé et régi par des programmes de politiques publiques, un territoire gouverné par de nombreux acteurs « en négociation » et un espace avec (Veschambre, 2004) lequel s'exercent, s'agencent et s'actualisent des pratiques sociales, politiques et économiques plus ou moins spécifiques. Étudier le Rhône contemporain consiste donc à opérer un croisement des questions relatives à la construction des questions publiques, aux processus identitaires, à l'organisation de collectifs, à l'analyse des valeurs qui régissent les actions, ceci dans un contexte de changement de référentiel d'action concrétisé par l'injonction incontournable à pratiquer le développement durable.

Le fleuve en contexte

Le fleuve Rhône a connu de profonds bouleversements depuis la mise en chantier de son aménagement (Pritchard, 2011). Sa gestion sous l'autorité unique de la CNR a glissé peu à peu vers une gestion à responsabilités partagées. Aujourd'hui, le Rhône aménagé est aussi équipé par des infrastructures d'aménités urbaines, de loisirs, de tourisme et de découverte patrimoniale et culturelle qui s'insèrent dans d'autres projets, élaborés et gérés par des acteurs qui deviennent ainsi « parties prenantes » de la gestion du fleuve. La réappropriation tant souhaitée par l'Éthnopôle qu'est la Maison du Fleuve Rhône, est aujourd'hui en marche.

Pour autant, le devenir des fleuves, au cœur de dynamiques multiples et parfois contradictoires, est fortement soumis à des enjeux de société concernant :

- **Des enjeux environnementaux**, entre autres, la **gestion de la ressource en eau**, le **changement climatique**, les **risques** et notamment les enjeux liés aux diverses **pollutions**, etc.
- **Des enjeux économiques et politiques** : les **mutations des activités liées au fleuve** (agriculture, transport fluvial et aussi industrie chimique et filière nucléaire) et de l'économie fluviale dans son ensemble, les **référentiels de gestion publique** (Muller, 2003) et la **configuration des politiques publiques**, l'insertion dans les **logiques capitalistes** (Pritchard, 2012) et partant la **question renouvelée du développement territorial**.
- **Des enjeux sociétaux** : le **rapport des sociétés globales et locales à la « nature »** et ses **évolutions**, le **renouvellement de l'intérêt des villes** pour les cours d'eau qui les traversent, les **dynamiques d'usage** qui le saisissent comme un **élément naturel**, un **espace de loisirs** de plein air et/ou un **patrimoine** qu'il convient de préserver, parfois de restaurer pour le transmettre aux générations futures...

- De manière transversale, la question du **développement durable** atteste sans doute d'un « changement de fond quant à la façon qu'avaient les sociétés modernes (et de « Progrès ») de se représenter leur place dans le temps » (Micoud, Morel Journal, 2011 : 410). Sans préjuger du sens de la notion, des chercheurs en défendent une approche pragmatique, destinée à saisir et analyser ce dont cet énoncé témoigne et ce qu'il change en matière de gestion du fleuve. Le renouveau du transport fluvial se nourrit, entre autres, de sa capacité à constituer une solution alternative aux voies routières embouteillées et productrices de pollutions considérables.

Le fleuve, sa définition, son appréhension et ses modalités de gouvernement et de gestion, sont ainsi mis en tension par ces mutations et évolutions.

L'offre de recherche dans le cadre du doctorat CIFRE

En 2007, l'Etat, les Régions Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, la Compagnie Nationale du Rhône, Voies Navigables de France, l'Agence de l'Eau, l'ADEME signent le Plan Rhône 2007-2013, conçu comme « un grand projet partagé de développement durable ».

Le Plan Rhône répond à une triple ambition :

- Concilier prévention des inondations et pressions du développement en zone inondable ;
- Respecter et améliorer le cadre de vie des riverains du fleuve ;
- Assurer un développement économique pérenne.

Il s'organise autour de six volets thématiques : Patrimoine et culture ; Inondations ; Qualité des eaux, ressource et biodiversité ; Energie ; Transport fluvial et Tourisme.

Ce Plan constitue le premier projet ambitieux à l'échelle du territoire linéaire du fleuve, rassemblant l'ensemble des parties prenantes de la gestion du bassin fluvial autour d'un programme qui se veut transversal. Cette politique publique s'inscrit dans une dynamique plus générale qui est celle de la gouvernance des bassins fluviaux (préoccupation partagée par un grand nombre d'acteurs de la voie d'eau).

Le premier Plan Rhône (2007-2013) a généré une prise de conscience et des mobilisations de grande ampleur. D'un point de vue thématique, la réappropriation du fleuve en ville (à l'image des « Berges du Rhône » à Lyon, renouvelées à partir de 2005, ou du projet en cours sur les quais de Saône) est ainsi devenue centrale dans les politiques urbaines élaborées par les agglomérations riveraines. Toute ville fluviale doit être pourvue aujourd'hui de son « waterfront » dont l'aménagement est associé au retour d'une part de nature au cœur d'un monde artificialisé, à une forme d'altérité propice à la méditation, à un horizon ouvert... autant d'éléments « vertueux » dans le contexte de politiques urbaines dites « de l'offre »,

largement destinées à favoriser le positionnement des villes dans la compétition urbaine accrue.

Mais un fleuve ne peut pas être abordé seulement par tel ou tel point de son linéaire ; il coule d'amont en aval entraînant des solidarités spécifiques plus ou moins actualisées. Le fleuve, défini par le Plan Rhône comme corridor écologique par exemple, pose la question des échelles pertinentes de son appréhension et partant de sa gestion. Quelles sont les limites du corridor ? Pour quels objectifs ? Pour quels collectifs ? Quelles sont les instances mobilisées et/ou créées et comment leurs compétences sont-elles articulées (ou non) avec d'autres interventions sur le fleuve ?

La complexité du « grand territoire » que constitue le fleuve en fait un objet particulièrement stimulant pour une recherche mettant à l'épreuve la notion de « gouvernance » du point de vue de la science politique, de la géographie et de l'aménagement ou de la sociologie. La recherche doctorale trouvera ainsi des aliments du côté de la réflexion conduite par P. Dujardin sur la « gouvernance », notion désormais inscrite dans le langage politique et nourrie « aux sources composites du libéralisme anglais, de la philosophie politique de l'Europe continentale [et] du christianisme social » (Dujardin, 2007 : 25).

Ainsi, compte tenu des éléments de contexte et l'opportunité que représente l'échéance du premier Plan Rhône, la Maison du fleuve Rhône et ses partenaires souhaitent pouvoir accompagner **une thèse portant sur la gouvernance des bassins fluviaux, en s'intéressant plus particulièrement au dispositif du Plan Rhône**, le temps de la recherche doctorale se situant à l'articulation du premier et du second Plan Rhône (en cours de définition) :

- Qu'a produit et que produit le Plan Rhône?
- Ouvre-t-il un champ d'expression et d'action à de nouveaux acteurs et à de nouvelles problématiques ? Permet-il de créer ou de renouveler des capacités d'action collective ? Le cas échéant, quels sont les territoires mobilisés ? Et quels sont ceux qui ne le sont pas ? Pourquoi ?
- Est-il source d'innovations, de tensions entre acteurs, de compétition ou de nouvelles alliances ?
- Qu'en est-il de la DCE et des différentes formes de réglementation qui s'imposent sans que leurs référentiels ne soient nécessairement explicités et/ou discutés ?

Au fond, il s'agit d'interroger **le Plan Rhône en tant qu'expérience de gestion concertée et d'en analyser les acteurs, leurs logiques d'action, leurs modalités d'articulation, les (re)définitions du « bien commun » et partant les innovations potentielles à l'œuvre dans ces mutations de gouvernance du fleuve.**

Un des résultats attendus de cette recherche doctorale sur la gouvernance des bassins fluviaux permettra de développer les conditions d'une **comparaison** entre le Rhône et un autre fleuve, comparaison qui ne pourra se développer qu'une fois reconnue et analysée la singularité du Rhône dans sa « construction » et ses modalités de gouvernance.

1. Le doctorat se déroulera au sein du laboratoire Environnement, Ville, Société (UMR 5 600) – composante Isthme – Université Jean Monnet St Etienne.
2. Le(la) candidat(e), accueillie au sein de l'équipe de la Maison du fleuve Rhône, bénéficiera d'un environnement et de réseaux, fruits de l'expérience et de l'histoire de la Maison du fleuve Rhône.
3. Le doctorant sera encadré par un conseil scientifique composé de :
 - Représentants du Plan Rhône (Région Rhône-Alpes et Etat)
 - Représentants de la DRAC Rhône-Alpes
 - Représentants du monde universitaire (Lyon et St Etienne)
 - Représentants de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse
 - Représentants d'autres bassins fluviaux français
 - Représentants de la Maison du fleuve Rhône
4. Le(la) candidat(e) devra impérativement résider dans la métropole Lyon-St Etienne pour être au plus proche des différents acteurs.
5. Le dossier de candidature est téléchargeable à cette adresse

Bibliographie sur le fleuve Rhône

Site de la « Banque de données fleuve patrimoine » de la MdfR :

<http://www.banquededonneesfleuvepatrimoine.fr/>

Site du Plan Rhône :

<http://www.planrhone.fr/front/index.php>

Bibliographie générale

BRAVARD, J.-P., CLEMENS, A. (coord.) (2008) *Le Rhône en cent questions*, Zone Atelier Bassin du Rhône, <http://www.graie.org/zabr/index.htm>

FAUCHER, D. (1968) *L'homme et le Rhône: géographie humaine*, Paris, Gallimard. GIANDOU, A. (1999) *La Compagnie Nationale du Rhône (1933-1998), Histoire d'un partenaire régional de l'Etat*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

MAISON DU FLEUVE RHONE (collectif) (2006) *Le Rhône, un fleuve en devenir*, Givors, Editions MdfR.

PELOSATO, A. (1991) *Au fil du Rhône, histoire d'écologie (1971 - 1991)*, Paris, Editions Messidor.

LOPEZ, C. (2008), *Le fluvio-maritime ; quelle pertinence socio-économique pour l'axe Rhône-Saône ?* Université Lyon 2, Thèse en sciences économiques et de gestion.

VESCHAMBRE, V. (2004) « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », in SECHET, R., VESCHAMBRE, V. (dir.) *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 211-227.

Fleuve et aménagement du territoire

AGENCE D'URBANISME (1991) *Le Plan bleu : schéma d'aménagement des berges du Rhône et de la Saône*, Lyon.

BEAUCHENE, S. (2002), *Fleuve patrimoine et développement territorial. Le Rhône, un projet pour le Grand Sud Est*, Givors, Editions MdfR.

BEAUCHENE, S. (2006) *Les fleuves dans le processus de métropolisation de l'agglomération lyonnaise*, Givors, Editions MdfR.

BONIN, S. (2007) « Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains », in *STRATES*, 13, <http://strates.revues.org/5963>

COTTET-DUMOULIN, L. (1999) « Processus de requalification d'un espace « naturel » en marge d'une agglomération. Le cas des îles du Rhône aval au sud de Lyon », in *Le Monde alpin et rhodanien*, 1^{er} et 3^e trimestre 1999, pp175 à 192.

DEBARDIEUX, B., VANIER, M. (2002) *Ces territorialités qui se dessinent*, Edition de l'Aube, DATAR.

LÉVY, J., LUSSAULT, M. (dir.) (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.

- MICOUD, A. (2000) « Entre Loire et Rhône. Les êtres naturels qui nous lient », in *Ce qui nous relie*, MICOUD, A., PERONI, M. (Ed.), La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 2000, pp. 227-237.
- PALU, P. (1996) Le « patrimoine naturel » comme mode de gestion d'un paradoxe, in LAMY, Y. (dir.), *L'Alchimie du Patrimoine. Discours et Politiques*, Bordeaux, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- PRITCHARD, S. B. (2011) *Confluence. The Nature of Technology and the Remaking of the Rhône*, Harvard Historical Studies 172, Harvard University Press.
- PRITCHARD, S. B. (2012) "From hydroimperialism to hydrocapitalism: 'French' hydraulics in France, North Africa, and beyond", *Social Studies of Science* August 2012 42:591-615.
- VAN TILBEURGH, V. et LE DU-BLAYO, L. (2009) « Le rôle des collectivités territoriales dans l'adaptation des enjeux environnementaux globaux à l'échelle locale », in *Vertigo hors série n° 6*, <http://vertigo.revues.org/8977>

Politiques publiques et gouvernance

- CALLON, M., LASCOUMES, P., BARTHE, Y. (2001) *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- DUJARDIN, P. (2007) *Les temps de la gouvernance. Considérations sur les usages d'un terme « à la mode »*, Grand Lyon Prospective.
- GUILHAUDIN, P. (1992) « Le Rhône : quels objectifs de gestion ? Présentation du Plan d'Action Rhône / The Rhône : what management goals ? Presentation of the Rhône Action Plan », *Revue de géographie de Lyon*, volume 67 numéro 67-4, p. 293-298.
- JOUBE, B. et al. (dir.) (2001) *La région, laboratoire politique. Une radioscopie de Rhône-Alpes*, Paris, La Découverte, Recherches.
- MULLER, P. (2003) *Les politiques publiques*, Paris, PUF, Que-Sais-Je.
- DIREN RHÔNE ALPES, DÉLÉGATION DE BASSIN RHÔNE MÉDITERRANÉE (2005) *Projet Plan Rhône. Document provisoire*.

La question environnementale et le développement durable

- BEAL, V., GAUTHIER, M. et PINSON, G. (dir.) (2011), *Le développement durable changera-t-il la ville ?* Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- BARTHELEMY, C. et SOUCHON, Y. (2009) « La restauration écologique du fleuve Rhône sous le double regard du sociologue et de l'écologue », in *Natures, Sciences et Sociétés*, 17, 113-121.
- FRUGET, J.-F. DESSAIX, J. (2003) « Changements environnementaux, dérives biologiques et perspectives de restauration du Rhône français après 200 ans d'influences anthropiques », in *Vertigo*, vol. 4, n° 3, <http://vertigo.revues.org/3832>
- JOLLIVET, M. (2001) *Le développement durable, de l'utopie au concept, De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris, Elsevier.
- LAFAYE C., THEVENOT L., (1993) « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », in *Revue française de sociologie* XXXIV.

LATOURE, B. (1999) *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, Editions La découverte & Syros.

LEVEQUE, C. et al. (2000) « Les zones ateliers, des dispositifs pour la recherche sur l'environnement et les anthroposystèmes », *Nature Science et société*, Vol. 8, n°4, p. 44-52.

LEVEQUE, C. et al. (2003) « L'anthroposystème : entité structurelle et fonctionnelle des interactions sociétés-milieux », in LEVEQUE, C. et VAN DER LEEUW, S., *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Paris, Elsevier.

LEVEQUE, C. et VAN DER LEEUW S. (2003) *Quelle nature voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique de champ de l'environnement*, Paris, Elsevier.

MICOU, A. et MOREL JOURNAL, C. (2011) « L'expression « ville durable » est-elle appelée à durer ? », in BEAL, V., GAUTHIER, M. et PINSON, G. (dir.) (2011), *Le développement durable changera-t-il la ville ?* Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 409-413.

OST, F. (2003) *La nature hors la loi, l'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, La Découverte/Poche.

Perceptions sociales :

ARMANI, G. et VINCENT A. (2002) *Moyenne vallée du Rhône. Le fleuve catalyseur d'une identité attractive : créer une dynamique patrimoniale dans la moyenne vallée du Rhône*, Givors, Editions MdfR.

ARMANI, G. (2004) *Programme de restauration hydraulique et écologique du Haut-Rhône, Suivi du volet socio-économique 2004-2008. Etat des Lieux*, Givors, Editions MdfR.

BEAUCHENE, S. (2005) *Tous pour l'eau. Analyse qualitative des connaissances, pratiques, opinions relatives à l'eau et sa gestion*, Givors, Editions MdfR.

BEAUCHENE, S. (2009) *Observation sociale du fleuve. Culture de l'eau et du cours d'eau, rapport de synthèse*, Givors, Editions MdfR.

COTTET, M., HONEGGER, A. et PIEGAY, H. (2008) « Comprendre la perception sociale des paysages de bras morts : un préalable aux projets de restauration écologique », soumis à la revue *Norois*.

HILBERT, N. (2008) *Gestion des milieux remarquables et adhésion du public*, Université Lyon 3, Mémoire de master « Ingénierie de l'espace rural », HONEGGER, A. (dir.), 2 tomes.

HONEGGER, A. et VINCENT, A. (dir.) () *L'Observation Sociale du Fleuve. Actualités et perspectives*, Séminaire d'échanges de la ZABR, Givors, Maison du fleuve Rhône, 20 mars 2008. cf: [www.graie.org/za br / ind ex.htm](http://www.graie.org/za_br/_index.htm)

MONNERET, M.-C. (2003) *Processus de valorisation, dévalorisation, mise en valeur : le Rhône et autres objets dits de nature*, Givors, Editions MdfR.

TROGER, K. (2004) *Fleuve patrimoine. Projet de mise en valeur de l'univers fluvial*, Givors, Editions MdfR.